REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LES CHAPELLES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2021

Sous la présidence de Monsieur Paul PELLECUER, Maire,

Présents:

ANXIONNAZ Anne-Marie	BERGER-SABBATEL Jean-Claude	BERTHIER Béatrice	
LIGEON Marie-Cécile	MILLERET Liliane	SONDAZ Elodie	
THOMAT Stéphane			
Etaient excusés	ANXIONNAZ Vincent	BOIREAU Yann	
	GUICHARD Nicolas	VERNON Nicolas	
	VEROLLET Cédric		
Etait absente	FRAMMOLINI Julie		

Secrétaire de séance : LIGEON Marie-Cécile

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 02 décembre 2021, une nouvelle convocation du Conseil Municipal a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales. Le conseil pouvant délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a évoqué les points suivants :

Régie de recettes

Modification de la régie de recettes « produits divers » par la création d'un compte de dépôt de fonds au Trésor afin que les chèques soient envoyés directement à Créteil et non plus déposés en Trésorerie.

Tableau des emplois

- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet suite à la création d'un emploi d'agent de maîtrise territorial à temps complet

- Récapitulatif des emplois de la collectivité :

Propriore			
EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDO DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			SERVICE
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe			
rajoint auministratif territorial principal de 1 Classe	C	1	254
FILIERE ANIMATION	C	1	35h
			01
Adjoint d'animation territorial	C	4	8h annualisées
			6h annualisées
			3h annualisées
			8h hors vacances
			scolaires
FILIERE POLICE			
Gardien de police municipale	C	1	7h
(Poste vacant depuis le 01/12/2016)			
FILIERE SOCIALE			
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles			
(ATSEM)	C	1	30h
FILIERE TECHNIQUE			
Agent de maitrise principal	C	1	35h
Agent de maitrise	C	1	35h
Adjoint technique territorial	C	ī	21h

Tarifs eau et assainissement

Vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022

• Eau potable : part communale

Tarif 2021 : 0.3827 €/m³ HT abonnement inchangé : 14.76 €
Tarif 2022 : 0.4018 €/m³ HT abonnement inchangé : 14.76 €

• Assainissement collectif:

Tarif 2021 : 1,5266 €/m³ HT
Tarif 2022 : 1.5648 €/m³ HT

• Assainissement non collectif: pas de changement.

DETR 2022

Dossiers validés pour la demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) :

- Eclairage public solaire du parking à Montgirod
- 2ème tranche de remplacement en basse consommation des luminaires au Chef-Lieu

Cession de terrain

Avis favorable à la demande d'un propriétaire de chalet d'alpage au lieu-dit « La Combette » qui souhaite régulariser son accès. Vente par la Commune de 41ca au tarif de 5€/m².

Chapelle de Picolard

Béatrice Berthier présente au Conseil Municipal l'intérêt historique et patrimonial de la chapelle Saint-Antoine de Picolard dont le mobilier de grande qualité est révélateur de la ferveur religieuse des communautés de montagne au 18e siècle.

Ce mobilier se compose essentiellement d'un retable de bois sculpté, peint et doré dont les deux colonnes torses encadrent un tableau représentant, sous la Vierge à l'Enfant, saint Antoine entouré de sainte Marguerite et de saint Sébastien.

Quatre remarquable statues en bois polychrome complètent l'ensemble : deux statues de très belle facture représentant sainte Marguerite et saint Antoine ainsi que deux pittoresques statues à connotation plus populaire représentant saint Sébastien et saint Antoine.

Le mobilier de cette chapelle est complété par deux statues de bois doré (représentant la Vierge à l'Enfant et saint Joseph), une paire d'anges porte-flambeau et une paire de reliquaires également en bois doré.

En vertu de leurs indéniables qualités artistiques ces éléments mobiliers sont représentatifs du patrimoine baroque de Tarentaise et nécessitent d'être conservés pour être valorisés.

Le conseil municipal demande la protection de l'ensemble du mobilier de la chapelle Saint-Antoine de Picolard au titre des Monuments Historiques et/ou du Répertoire Départemental.

Communication des demandes d'urbanisme

- → Point sur les dossiers examinés en commission :
 - Déclaration préalable
 - o PERRIER Marc à Montgirod pour un abri de jardin
 - o ROQUES Philippe au Chef-Lieu pour une division foncière
 - o VERNON Nicolas à Montgirod pour l'ouverture d'une fenêtre
 - Permis de construire FLEURY Jean-Marc et Valérie à Couverclaz pour des travaux sur une construction existante.

Questions et communications diverses

- ❖ Attribution par le Département de la Savoie de la subvention Covid-19 : 1 500€
- Avis favorable pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation de temps conviviaux autour des jeux de société par l'association « la Tarentaise des jeux ». Ces soirées permettront d'offrir une animation sympathique aux personnes des Chapelles.
- ❖ Point par Elodie SONDAZ sur l'école : fermeture de deux classes suite au Covid19, restauration scolaire, accompagnatrice dans le bus.
- Les travaux de reprise de voirie pour les écoulements des eaux pluviales prévus à Couverclaz sont repoussés au printemps.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chapelles pour être affiché à la porte de la mairie.

Les Chapelles, le 13 décembre 2021

Le Maire,

Le secrétaire.